

## Styles

- Brad et Angelina mariés
- Préparer la rentrée

- Tendances de l'automne
- Horoscope 2014

- Ice Bucket Challenge
- Recettes avec des figues

Styles

PARIS

## Une ancienne cadre poursuit la Poste au tribunal pour harcèlement moral

Par AFP, publié le 03/09/2014 à 14:36, mis à jour à 14:36

Paris - Reprochant à la Poste "mise au placard", "missions fantômes", "pressions" pour la pousser à démissionner, une ancienne cadre poursuit jeudi au tribunal l'entreprise et notamment son ancien PDG Jean-Paul Bailly pour harcèlement moral et discrimination.

Recommander



Tweeter



8+1



Sortie en 1993 de la prestigieuse Ecole nationale des postes et télécommunications (ENSPTT) Astrid Herbert-Ravel devient en 2001 responsable des ressources humaines au service financier à la délégation Ile-de-France, chapeautant 35.000 personnes.

A l'arrivée d'un nouveau supérieur l'année suivante, elle se plaint de harcèlement moral et sexuel et cherche à changer de service. Pour cette affaire initiale, les faits sont prescrits.

Pendant neuf ans, Mme Herbert-Ravel a tenté de régler l'affaire en interne, selon ses avocates, Mes Christelle Mazza et Elodie Maumont.

Période pendant laquelle, la plaignante affirme avoir été "mise au placard", installée dans un bureau entre l'escalier de secours

En poursuivant votre navigation sur le site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour vous proposer notamment des publicités ciblées en fonction de vos centres d'intérêt. [Gérer les cookies sur ce site](#)

Cette situation "grave" était "parfaitement connue du président de la Poste, Jean-Paul Bailly, ainsi que de tous les dirigeants du groupe", affirme la défense de la plaignante. Cette dernière accuse la Poste d'avoir mené une "politique de déni", dans un contexte de "harcèlement moral institutionnel".

Mme Herbert-Ravel a saisi la justice une première fois en 2011, avant de se désister, car une transaction financière lui octroyant quelque 300.000 euros - mais elle n'a finalement rien touché - lui a été proposée en échange de son départ de la fonction publique. Elle a accepté car elle était "sous pression" et voulait mettre un terme à ce long conflit, a expliqué Me Mazza. Selon l'avocate, une telle transaction est de toute façon "illégal" pour un fonctionnaire.

"Tout ceci est totalement rocambolesque", réplique l'avocat de la défense, Me Marc Bellanger.

La plaignante poursuit sur citation directe, une procédure sans enquête de police où le tribunal juge sur les pièces produites par les parties, la Poste, son ancien PDG et cinq autres cadres dirigeants ou supérieurs hiérarchiques.

"Tout le monde la harcèle", Mme Herbert-Ravel est "tellement importante que tout le monde était au courant de son affaire", ironise Me Bellanger, soulignant que, hormis son ancienne supérieure, les personnes visées "ne l'ont jamais rencontrée, sauf deux d'entre eux, une fois".

Pour l'avocat, qui plaidera notamment la nullité et l'irrecevabilité des poursuites, elle "en veut à la Poste de ne pas avoir fait une carrière digne d'elle-même" et mène une

### Toutes les dépêches

Gel des tarifs de l'électricité: le Conseil d'Etat se prononce la semaine prochaine

Royal dénonce des "attaques misogynes" après son veto à un projet d'autoroute

Centrafrique: Bangui redécouvre les plaisirs de la nuit

Le "Centre Pompidou OK" soire" à Malaga au temps 2015

la: son et lumière nouveau genre pour une forêt québécoise

Le consommateur américain, espoir d'une économie mondiale qui cale'

Agroalimentaire: chignotants au rouge pour "rentrée difficile"

Avec un vote de confiance dès le 16 septembre, Valls prend la voie express

Vuelta: Quintana et Pinot abandonnent

### Suivez L'Express

Sur Facebook

639 644 personnes aiment ça.

Sur Twitter

Suivre 559K abonnés

Et aussi :

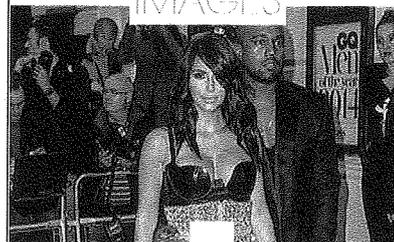
les  
STYLES

+VUS | +RECOMMANDÉS

1. Yves Carcelle, ex-PDG emblématique de (...)
2. Un tee-shirt Zara affublé d'une étoile (...)
3. Un mannequin grande taille dans le calendrier (...)

en

IMAGES



EN IMAGES. Kim  
Kardashian élue femme de

"croisade" contre l'entreprise, qu'elle cherche à "salir".

Il l'accuse de "refaire l'histoire" et dénonce le caractère "totalement démesuré" de sa demande de dommages et intérêts: 1,255 million d'euros.

Par AFP

L'année par GQ



**Hubert Tassin**  
**Comment gagner en Bourse ?**  
12 leçons pour débiter en Bourse, et commencer à faire des profits simplement !



**Perdre du Ventre ?**  
Un thérapeute Grenoblois dévoile sa méthode pour éliminer vos kilos superflus. Cliquez ici



**Nouvelle Toyota Yaris**  
Jantes alliage 15", projecteurs antibrouillard... Jamais le Made in France n'a été aussi tendance



**Collection Automne-Hiver**  
Manteaux, Robes, Accessoires pour vos enfants: achetez les sur Meljoe.com avec livraison offertel

Publié par Ligatus

Apprenez à déguster My VitiBox



**Devenez un as de la dégustation avec My VitiBox**

Avec My VitiBox, recevez chaque mois deux grands vins et devenez un as de la dégustation en suivant les conseils de notre sommelier !

[Toutes les offres](#)

## les blogs

### STYLÉS



**MODE - Café Mode**

par Géraldine Dormoy

Interview business: Carole Benazet, fondatrice du

multimarque Département Féminin

[Commenter](#)

**MODE - Mode personnel(ie)**

par Isabelle Thomas

Comment être (vraiment) prête en cinq minutes... bon, allez

huit.

[Commenter](#)



**STYLES - Maman gère son argent**

par Virginie Franc Jacob

Assurance scolaire: faut-il

souscrire?

[Commenter](#)

[Tous les blogs stylés](#)

## shopping

### STYLE

avec Achetez facile



Retrouvez  
**L'EXPRESS**  
sur  
**ePresse.fr**

## newsletters

Le meilleur de L'Express Styles dans votre boîte mail